

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 1980 DE LA COMMUNE :

Monsieur JULLIEN, rapporteur, chargé des Finances, donne lecture du projet de budget primitif de l'exercice 1980 de la Commune, dont chaque Conseiller a reçu un exemplaire.

BALANCE GENERALE

DEPENSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 792 302 F 16
SECTION D'INVESTISSEMENT	3 650 279 F 09
	<hr/>
<u>TOTAL DEPENSES</u>	10 442 581 F 25

RECETTES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 792 996 F 63
SECTION D'INVESTISSEMENT	3 650 279 F 09
	<hr/>
<u>TOTAL RECETTES</u>	10 443 275 F 72

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE 694 F 47

Le budget primitif 1980, arrêté aux chiffres ci-dessus, est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.